

# Favoriser pour toutes les générations la connaissance, la culture et le savoir

## POUR L'AVENIR DE NOTRE ÉCOLE

À l'occasion de la déclaration du Gouvernement consacrée le 20 janvier à l'avenir de l'école, l'Assemblée a longuement débattu des atouts et dysfonctionnements de notre système scolaire, dont l'un des orateurs Yvan Lachaud a rappelé qu'il faisait partie de "notre patrimoine commun". Prenant à cette occasion une part éminente au débat engagé dans tout le pays, **les députés, qui avaient souvent animé des réunions dans leur circonscription respective, ont abondamment relayé les principales questions formulées par nos concitoyens** : comment motiver les élèves ?

comment lutter efficacement contre la violence et rétablir l'autorité dans les établissements ? comment lutter plus efficacement contre l'échec scolaire ? comment diversifier les parcours, au collège notamment ? Tous les orateurs ont manifesté leur attente d'une prochaine loi d'orientation qui devra permettre de remédier au constat général ainsi résumé par Éric Raoul : "L'école ne joue plus son triple rôle dans la République : un cadre de l'égalité des chances, un lieu d'apprentissage de la société, et surtout un ascenseur social."



## Échanges franco-allemands : un nouvel élan

Document

*Dans son rapport du 23 juin sur l'Office franco-allemand pour la jeunesse, la mission d'information de l'Assemblée nationale et du Bundestag conduite par Yves Bur et Andreas Schockenhoff (député du Bade-Wurtemberg) a souligné la nécessité conjointe d'une réforme de la gestion de l'Office et d'une réaffirmation de la priorité que doit demeurer l'apprentissage de la langue.*



▲ Pierre-Christophe Baguet, orateur lors du débat consacré à la politique de l'audiovisuel et de la presse en France



▲ Christian Kert, auteur du rapport d'information sur les métiers artistiques

## LA PRESSE ET LES MÉDIAS EN DÉBAT

Premier orateur du débat d'initiative parlementaire consacré, le 13 janvier, à la politique de l'audiovisuel et de la presse en France, Pierre-Christophe Baguet a rappelé à ses collègues qu' "en tant que législateurs, nous sommes les garants du rôle majeur des médias dans le développement de l'esprit critique et de la transmission des connaissances". Un constat préliminaire à des échanges qui ont notamment permis à toutes les sensibilités de faire valoir leurs solutions pour enrayer le déclin continu de la presse quotidienne.

## SPECTACLE VIVANT : RÉPONDRE AUX INQUIÉTUDES, ASSURER LE FUTUR

L'Assemblée a entendu puis débattu le 9 décembre une déclaration du Gouvernement sur le spectacle vivant, un secteur dont la valeur ajoutée est de l'ordre de 11 milliards d'euros, comparable à celle des industries aéronautique, navale et ferroviaire réunies. Ce débat très riche a eu notamment pour objet de répondre, selon le mot de Muriel Marland-Militello, aux "légitimes inquiétudes des acteurs et des techniciens des arts de la scène". Il avait été largement **préparé par la mission d'information sur les métiers artistiques, présidée par**

**Dominique Paillé, et dont le rapport du 7 décembre a été présenté par Christian Kert avant d'être adopté à l'unanimité par la commission des affaires culturelles** et salué en séance publique par le ministre de la culture. Au premier rang des propositions de la mission, la renégociation avant la fin de 2005 de l'accord intervenu au plus fort de la crise dite des "intermittents du spectacle" en 2003. Parmi les autres suggestions, la mise en place de réelles formations en apprentissage aux métiers artistiques et la relance de la présence artistique en milieu scolaire.



▲ Andreas Schockenhoff, député du Bade-Wurtemberg, et Yves Bur lors d'une réunion de la mission d'information de l'Assemblée nationale et du Bundestag sur l'Office franco-allemand pour la jeunesse

## RÉFLEXION SUR L'AUDIOVISUEL : ÉTROITE COLLABORATION ASSEMBLÉE/COUR DES COMPTES

C'est dans le cadre de la réflexion qu'elle mène sur la modernisation de la gestion du secteur audiovisuel que la commission des finances a examiné le rapport du 22 septembre de Patrice Martin-Lalande sur les conventions collectives des personnels de ce secteur. Conformément à son souhait "de

pouvoir s'appuyer sur l'analyse indépendante, impartiale, contradictoire et exhaustive qui est la marque de la Cour des comptes", **elle a mis à profit, pour la première fois, l'article 58 de la loi organique relative aux lois de finances du 1<sup>er</sup> août 2001 pour faire réaliser par la haute juridiction une**

**enquête** sur la convention collective du personnel du secteur public de l'audiovisuel. Et c'est largement en tirant argument des constatations de la Cour que la mission d'information a proposé la mise en place d'une nouvelle convention de branche englobant toutes les entreprises publiques.

## POINTS FORTS

- > Clarification du débat national sur l'école.
- > Nouvelles perspectives pour le spectacle vivant.